



DEPARTEMENT DE LA MANCHE

**LE VAL-SAINT-PERE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Révision du PLU

5.2 - Plan des éléments naturels

18 Juin 2013



Dossier d'approbation

1/5300

— Voirie  
 — Ligne SNCF

**Zone sous le niveau marin (par rapport à la cote marine centennale)**  
 ■ 0 à 1 m en-dessous de la marée centennale  
 ■ 0 à 1 m au-dessus de la marée centennale  
 ■ Plus d'1 m en-dessous de la marée centennale

**Zones de Remontées de Nappes**  
 ■ 0 - 1 m: risque d'inondation des réseaux et sous-sols  
 ■ 1 - 2.5 m: risque d'inondation des sous-sols  
 ■ 2.5 - 5 m: risque pour les infrastructures profondes

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME

